

Rapport financier 2018

Arrêtés par le Conseil d'Administration du 10 avril 2019, les comptes de l'association ont ensuite été vérifiés et certifiés réguliers et sincères par le Commissaire aux Comptes, Monsieur Pierre-Michel DAVID.

1. L'ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

En 2018, les charges ont augmenté plus que les produits, créant un résultat proche de l'équilibre (positif de 395 €).

1.1 Les Produits

• Les produits d'exploitation

L'exercice comptable 2018 présente un total des **produits d'exploitations de 641 899 €** soit une hausse de 4% par rapport à 2017.

Répartition des produits d'exploitations	2016		2017		2018	
Subventions Equilibre	518 450,00	73,88%	528 800,00	85,77%	528 800,00	82,38%
Aides à l'emploi (ET+chômage partiel)	2 285,90	0,33%	1 741,50	0,28%	0,00	0,00%
Subventions Projet	56 474,45	8,05%	22 319,58	3,62%	21 425,74	3,34%
Recettes Propres	123 920,77	17,66%	61 800,28	10,02%	90 371,47	14,08%
Autres / de gestion (Reprises, DAP...)	601,24	0,09%	1 846,06	0,30%	1 301,85	0,20%
	701 732,36		616 507,42		641 899,06	

Les subventions de fonctionnement et projets se maintenant, cette hausse est due à l'augmentation des recettes propres, notamment :

- des recettes de partenariat

En 2018, deux projets importants de territoire ont été initiés, la résidence de collectage en partenariat avec le Théâtre des Bergeries (Noisy-le-sec) et avec le festival du patrimoine de Seine-et-Marne.

Sont également compris dans ces recettes, les apports en numéraire pour la production du spectacle de Forbon N'zakimuena, dont La Maison du Conte assure la production déléguée.

- des recettes de formation

Si les recettes des formations tout public sont en légère baisse, les recettes de formations professionnelles ont plus que doublé, grâce à la co-organisation d'un stage supplémentaire animé par Myriam Pellicane, en partenariat avec l'association Contes en Oléron et la Cie Izidora.

Répartition des recettes propres	2016		2017		2018	
Adhésions/billetterie/bar/autres	1 102,46	0,89%	698,19	1,13%	2 428,76	3,93%
FEST	15 285,88	12,34%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Coréa / copro / Partenariats	66 127,91	53,36%	18 984,26	30,72%	38 631,48	62,51%
Formations	41 404,52	33,41%	42 117,83	68,15%	49 311,23	79,79%
	123 920,77		61 800,28		90 371,47	

- **Les produits financiers**

Ils s'élèvent à 316€ en 2018 et sont constitués par les intérêts générés par le livret d'épargne.

- **Les produits exceptionnels**

Constitués par les quotes-parts de subvention d'équipement, ils s'élèvent en 2018 à 11 517€.

Ils augmentent fortement cette année par l'acquisition en avril du matériel scénographique nécessaire pour équiper la salle de répétitions.

Le montant de cet investissement est de 50 084€ HT et comprend deux consoles numériques (son et lumière), ainsi que le système de son (enceintes) et lumière (projecteurs) afférents.

L'association a bénéficié de l'aide de la région île-de-France et du conseil départemental du Val-de-Marne, pour les montants respectifs de 19 990€ et 15 000€. Pour compléter le plan de financement, l'association a contracté un prêt auprès de sa banque, la Société Générale, pour un montant de 50 000€, au taux de 1,15% sur 5 ans.

La quote-part a été calculée sur la durée d'amortissement du prêt ; pour l'année 2018, elle s'élève à 5 248,50€ et correspond à 75% du montant annuel (des prochaines années).

Elle s'ajoute à la quote-part déjà présente depuis 2013, correspondant aux aides attribuées par la Ville de Chevilly-Larue et la région Ile-de-France, pour la yourte. Il est à noter que, pour cette dernière, le reversement de cette quote-part s'étale sur la durée d'amortissement de l'équipement, soit 10 ans pour la construction et 7 ans pour l'aménagement.

Pour 2018, la quote-part s'élève à 5769€ et sera identique jusqu'en 2020.

1. 2 Les Charges

- **Les charges d'exploitation**

Elles s'élèvent à **653 367 € en 2017**, soit une hausse de 5,4% par rapport à 2017. L'équilibre entre charges fixes et charges d'activité reste stable.

Répartition des charges d'exploitation	2016		2017		2018	
Fonctionnement (achats, services, DAP)	72 731,76	10,17%	73 241,62	11,82%	79 972,00	12,24%
Communication	30 161,95	4,22%	32 175,53	5,19%	31 190,00	4,77%
Personnel Permanent (dont TS)	385 426,99	53,89%	324 476,63	52,36%	336 307,00	51,47%
TOTAL Charges FIXES	488 320,70	68,27%	429 893,78	69,37%	447 469,00	68,49%
Activités Diffusion	75 531,20	10,56%	49 076,25	7,92%	65 572,27	10,04%
Activités Création	79 567,63	11,12%	82 878,53	13,37%	62 482,71	9,56%
Projet Mondoral / FEST / ICAR	22 512,01	3,15%	1 064,58	0,17%	13 425,74	2,05%
Activités Formation Professionnelle	23 122,37	3,23%	28 109,41	4,54%	36 526,41	5,59%
Activités Formation Amateurs	16 220,98	2,27%	20 077,36	3,24%	19 533,71	2,99%
Activités Sensibilisation	9 983,11	1,40%	8 640,11	1,39%	8 358,00	1,28%
TOTAL Charges ACTIVITES	226 937,30	31,73%	189 846,24	30,63%	205 898,84	31,51%
TOTAL GENERAL	715 258,00		619 740,02		653 367,84	

> Les charges fixes

Les charges fixes ont augmenté de 4%, sous l'effet de l'augmentation des charges de fonctionnement et de la masse salariale, mais leur part dans le budget global reste stable (environ 68%).

- les charges d'achats / services : elles augmentent de 6 700€, ce qui s'explique principalement par l'augmentation des amortissements liés aux achats de matériel scénographique.

Cela étant, 2018 représente la première année complète d'exploitation dans le nouveau bâtiment. Les charges d'achats restent donc élevées :

- la part des charges liées au déménagement demeurent pour les frais d'installation : achats de mobilier pour les bureaux et le foyer, installation technique de la salle.
- le montant des charges liées à l'occupation de bureaux hors-les-murs ((9 000€) est « transféré » vers les charges de fluide. L'augmentation de la surface du bâtiment et la réintégration des charges de gaz entraînent une augmentation des charges de fluides (électricité, eau) de 9 150€ par rapport à 2017, et de 10 000€ par rapport à 2015 (dernière année complète dans l'ancienne configuration).

- les charges de personnel : elles augmentent de 3%, soit 11 800€.

Trois événements expliquent cette augmentation :

- L'évolution de poste de Véronique Montredon de régisseur général à directrice technique, lié à l'évolution du bâtiment (4 000€)
- L'embauche en septembre d'une apprentie en contrat de professionnalisation au poste d'assistante administrative sur les activités de formation. Élève en BTS Gestion de la PME, elle est présente 3 jours par semaine (environ 5 000€).
- La régularisation sur les 3 dernières périodes de modulation des heures supplémentaires après réintégration des heures d'arrêt maladie (environ 4 000€).

> Les charges d'activité

Elles augmentent de 8,4% par rapport à 2017, et atteignent **205 900€**.

La répartition entre charges de création/diffusion et formation restent équivalente (70 / 30).

- les charges de création / diffusion : elles augmentent de 6,4% notamment par l'organisation de l'inauguration de Janvier 2018. Elle comporte un volet création important avec les répétitions des tandems Conte et Cirque et la création des visites guidées décalées.

Par ailleurs, le projet ICAR débute en 2018 et explique en partie cette augmentation.

- les charges de formation : comme pour les produits d'exploitation, les charges de formation augmentent par l'ajout de la formation professionnelle co-organisé avec Contes en Oléron et la Cie Izidora. Elles représentent 18% des charges d'activité.

Les charges de formation tout-public et les charges de sensibilisation restent stables, et représentent autour de 10% et 5% des charges d'activité. La marge brute dégagée par les formations tout-public diminue légèrement, mais reste supérieure à 10 000 €.

- **Les charges financières et exceptionnelles**

A noter qu'il n'y a aucune charge exceptionnelle et que les **charges financières**, qui s'élèvent à 362€, représentent les frais de gestion lié à l'emprunt.

1.3 Résultat

Malgré un résultat d'exploitation et un résultat financier négatifs de 11 514€, le résultat exceptionnel (+11 909€), lié à l'amortissement des subventions pour la yourte et l'équipement scénographique, permet à l'association d'atteindre un **résultat bénéficiaire global** de l'exercice de **395€**.

2. L'ANALYSE DU BILAN

	2018	2017	2018	2017
Fonds associatif				
Réserves				
Report A Nouveau	64 919,00 €	62 192,00 €		
Résultat	395,00 €	2 727,00 €		
Provisions risques et charges	- €	- €		
subventions investissement	54 185,00 €	30 212,00 €		
Amts et prov pr dépréciation	85 839,00 €	73 159,00 €		
dettes financières (hors CBC)	- €	- €		
Total Ress stable	205 338,00 €	168 290,00 €	FRNG 46 821,00 €	59 387,00 €
Actif immo brut	158 517,00 €	108 903,00 €	(Fonds Roulement Net Global)	
Total emploi stable	158 517,00 €	108 903,00 €		
Stocks				
Avces et acptes versés	- €	- €		
Créances exploitation	12 147,00 €	9 862,00 €		
Charges Constatées d'Avance	1 923,00 €	1 722,00 €		
total Emploi /Actif Circulant d'exploitation	14 070,00 €	11 584,00 €	Besoin en Fonds de Roulement d'exploitation	-115 486,00 € -113 647,00 €
Avces et acptes reçus	- €	- €		
Frs et cptes rattachés	17 872,00 €	16 910,00 €		
Dettes fisc et soc	71 299,00 €	71 379,00 €		
Produits Constatés d'Avance	40 385,00 €	36 942,00 €		
total Ressources/Passif Circulant d'exploitation	129 556,00 €	125 231,00 €		
Créances diverses	49 323,00 €	41 537,00 €		
Valeur Mobilières de Placement				
total Emploi / Actif Circulant hors exploitation	49 323,00 €	41 537,00 €	Besoin en Fonds de Roulement hors exploitation	5 825,00 € 21 537,00 €
Dettes diverses	- €	20 000,00 €		
Dettes sur immo	43 498,00 €	- €		
total Ressource / Passif Circulant hors exploitation	43 498,00 €	20 000,00 €		
			BFR	-109 661,00 € -92 110,00 €
Disponibilités	156 482,00 €	151 497,00 €		
total tréso active	156 482,00 €	151 497,00 €	Trésorerie	156 482,00 € 151 497,00 €
Concours Bancaires Courants				
total tréso passive	- €	- €		
			FRNG - BFR	156 482,00 € 151 497,00 €
			= Trésorerie	0,00 0,00
				ok ok

2. 1 Le Fonds de Roulement Net Global (FRNG)

Le FRNG représente la couverture des actifs immobilisés par les fonds propres de l'association, c'est-à-dire la capacité de financement à long terme.

En premier lieu, nous rappelons que le niveau important des immobilisations s'explique depuis 2013 par l'investissement de la yourte. Elle a été entièrement financée par la ville de Chevilly-Larue, la DRAC et la Région Île-de-France, son amortissement est donc totalement compensé par l'amortissement de la subvention d'investissement ; elle n'a donc aucun impact sur la variation du FRNG.

En 2016, le niveau des immobilisations (et amortissements) a baissé significativement par la sortie de l'ancienne installation téléphonique et de la charte graphique des actifs immobilisés. En 2018, l'actif immobilisé augmente une deuxième fois de manière importante par l'investissement dans le matériel scénographique de la nouvelle salle ; il passe de 108 903€ à 158 517€.

Ces nouveaux investissements corrélés au résultat peu élevé, font baisser légèrement le niveau du FRNG ; néanmoins, la structure globale des immobilisations et amortissements reste inchangée et la situation à long terme de l'association reste de bon niveau.

2. 2 Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR)

Le Besoin en fonds de Roulement (actif – passif circulant) global progresse et représente une ressource plus importante en 2018, ce qui signifie que les emplois cycliques de l'entreprise sont bien inférieurs à ses ressources ; ainsi l'entreprise n'a pas besoin d'utiliser ses excédents de ressources à long terme (fonds de roulement) pour financer d'éventuels besoins à court terme.

Cette ressource s'améliore en 2018 grâce à l'amélioration conséquente du BFR hors exploitation. Il est constitué du solde à recevoir de la région (fonctionnement + projet Actions Culturelles) et des créances d'Etat (CICE, TVA) pour les emplois et de l'emprunt pour les ressources, à un niveau équivalent aux emplois, ce qui stabilise la structure hors exploitation.

Le BFR d'exploitation est stable à un bon niveau et démontre une bonne gestion de ses créances et dettes :

- une baisse des créances d'exploitation due à un règlement des factures importantes avant le 31 décembre
- une hausse des produits constatés d'avance dû à l'étalement de la subvention DGCA pour le projet ICAR (versée en 2017) et des versements en avance des aides pour le projet Ma Parole qui a débuté en décembre 2017 (Région île-de-France + Fondation de France).

Globalement, l'analyse du bilan 2018, montre que l'association finance entièrement ses emplois stables et ses emplois cycliques de manière distincte et autonome, signe d'une bonne santé financière.

L'impact de l'investissement scénographique est limité par la souscription du prêt et le financement par la Région et le Département de 70%, ce qui permet de garder une bonne situation de bilan.

Nous devons remercier la Commune de Chevilly-Larue, qui a largement accompagné et renforcer son soutien au projet de La Maison du Conte en augmentant fortement sa subvention, ainsi que les partenaires publics Conseil Départemental, Région Ile-de-France et DRAC Ile-de-France, qui ont maintenu leurs subventions et accompagné le financement de son nouvel équipement.

Nous remercions également l'équipe permanente de la Maison du Conte pour son professionnalisme et son investissement.

Céline Dubois,
Trésorière